



INDUSTRIE

51

Économie de guerre : Le règlement européen REACH risque d'entraver la montée en puissance des stocks de munitions

PAR LAURENT LAGNEAU · 18 FÉVRIER 2023

Ewan Lebourdais
PHOTOGRAPHE MARITIME
www.ewan-photo.fr

**PRÉPAREZ VOTRE PROJET
EN MODE MILITAIRE**
5 heures d'ateliers du 31 janvier au 4 février

GÉNÉRAL DESPORTES COLONEL GOYA
AMIRAL LAJOUS NICOLAS DOUMENC

COIN DES REVUES

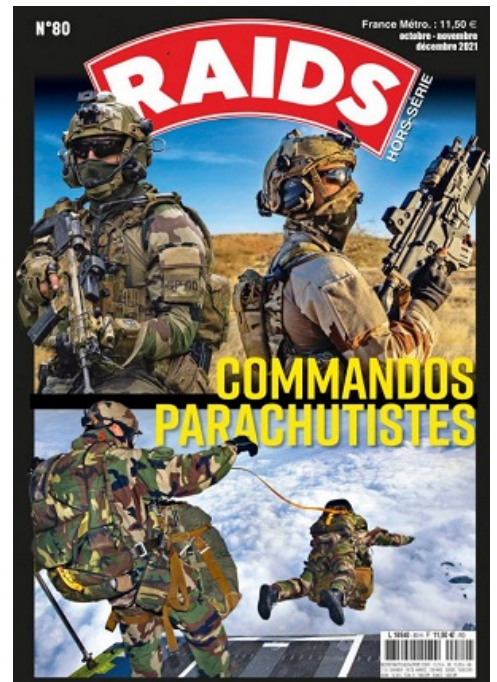


Cette semaine, le secrétaire général de l'Otan, Jens Stoltenberg, a appelé les pays membres à augmenter leur production de munitions et de passer, en quelque sorte, à une « économie de guerre en temps de paix ». Seulement, au sein de l'Union européenne [UE], la tâche s'annonce compliquée.

D'une part en raison des critères ESG [Environnement, Social, Gouvernance] qui, mis en avant par la commission européenne, excluent l'industrie de l'armement. Et d'autre part à cause de ce certains règlements, comme REACH [Registration, Evaluation, Authorization and Restriction of Chemicals] dont l'objectif est d'assurer un « niveau élevé de protection de la santé humaine et de l'environnement, ainsi qu'à renforcer la compétitivité du secteur des substances chimiques et l'innovation ».

Entré en vigueur en 2007, REACH exige des industriels d'enregistrer toutes les substances chimiques qu'ils produisent ou utilisent. Et cela afin de les classer selon leur nature. Celles considérées dangereuse pour l'environnement et la santé sont alors soumises à une autorisation quand celles présentant un risque jugé « inacceptable » sont prohibées. Et cela a un coût que les entreprises concernées sont bien obligées de supporter.

Le règlement REACH s'applique évidemment aux industriels de l'armement. Ce qui, à l'heure où on leur



demande de produire davantage dans des délais contraints, est un frein.

« Sujet de préoccupation majeure soulevé par l'intégralité des acteurs de la filière munitionnaire, la réglementation européenne REACH constitue un défi considérable pour la filière munitionnaire », alertent les députés Julien Rancoule [RN] et Vincent Bru [MoDem] dans leur rapport sur les stocks de munitions, remis cette semaine.

Cette réglementation « génère les obsolescences de certains produits – lorsqu'aucune solution alternative n'a été trouvée pour remplacer les substances exclues – et impose des redéveloppements réguliers » et certains de ses processus « ont donc de lourdes conséquences financières ou calendaires entravant la montée en puissance des stocks de munitions », constatent-ils.

Ainsi, le « processus d'enregistrement des substances fabriquées ou importées, obligatoire pour toutes les entreprises – munitionnaires comme sous-traitants et fournisseurs –, conduit inévitablement à un allongement des délais conjugué à un renchérissement des coûts », font-ils valoir.

Et d'après une étude du Groupement des industries françaises de défense et de sécurité terrestres et aéroterrestres [GICAT], citée dans ce rapport, la « fabrication d'une tonne d'explosif, permettant la fabrication de 100 obus de 155 mm, nécessiterait entre 12 et 18 mois de procédure préalable pour obtenir l'enregistrement, avec un coût de l'ordre de 25 millions d'euros par enregistrement et par substance ».

Ce processus d'autorisation/restriction prévu par le règlement REACH mettrait ainsi en « péril » le plomb et les sels de plombs, au risque, toujours selon le GICAT, d'impacter « l'activité de fabrication des initiateurs qui sont à la base de toutes les chaînes pyrotechniques permettant le fonctionnement de la munition ». Et comme « la majorité des munitions » sont « concernées par ce risque d'obsolescence, cela pourrait se traduire

par des qualifications lourdes [de 3 à 10 ans] et des coûts conséquents, voire des disparitions de produits du catalogue ». Et d'autres substances, également cruciales pour la production de munitions, pourraient connaître un sort identique.

Pour éviter à l'industrie française de l'armement de se trouver dans une position inconfortable face à ses concurrents [et notamment américains], il n'y a pas trente-six solutions.

« Tous les acteurs auditionnés ont suggéré le recours à des exemptions 'Défense' qui, soumises à autorisation du ministère de la Transition écologique, [permettraient] d'alléger certaines contraintes », expliquent MM. Bru et Rancoule. Et ceux-ci d'estimer en effet « que ces exemptions constituent l'une des rares solutions envisageables pour permettre la remontée en puissance de la production et des stocks de munitions ».

Cependant, préviennent-ils, « il reste que ces exemptions Défense ne s'appliqueraient à d'autres réglementations européennes relatives aux produits chimiques, pouvant entraver d'autres productions munitionnaires ».

Quoi qu'il en soit, cela fait maintenant plusieurs années que l'on sait que le règlement REACH coûte cher non seulement aux industriels mais aussi aux Armées [celles-ci ayant à régler la facture en dernier ressort]. Ainsi, la remotorisation des missiles [surface-air] Aster et [anti-navires] Exocet, selon les normes édictées par cette réglementation européenne, a coûté 480 millions d'euros à la Marine nationale...

« Pourtant, une exemption est prévue par le droit environnemental européen pour les activités de défense », avait avancé le député Jacques Marilossian, alors rapporteur pour avis des crédits de la Marine, en 2019. « Mais les obligations réglementaires pesant sur les fournisseurs de MBDA, la chaîne industrielle n'a pas réussi à conserver une filière d'approvisionnement dérogatoire pour la défense », avait-il ensuite expliqué.

Tags: BITD économie de guerre industrie
industrie de l'armement munitions rapport REACH stocks
substances chimiques UE Union européenne

ARTICLE PRÉCÉDENT	PROCHAIN ARTICLE
<p>De plus en plus de militaires du rang refusent de devenir sous-officier à cause d'un gain salarial « trop faible »</p>	<p>Le drone tactique Patroller a obtenu sa certification auprès de la Direction générale de l'armement</p>

Conformément à l'article 38 de la Loi 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données vous concernant. [[Voir les règles de confidentialité](#)]

51 CONTRIBUTIONS

[Contributions](#) 51 [Pingbacks](#) 0



Themistocles · 18 février 2023 à 14:10

Encore une bonne raison de dégager de ce cloaque d'union europeene. Avec elle, pas besoin d'ennemi. Elle fait davantage de dégâts avec ses réglementations débiles.

Répondre



Sorensen · 18 février 2023 à 15:21

C'est une des réglementations européenne que l'Angleterre post-brexit a conservé.

Répondre



Nexterience · 18 février 2023 à 15:24

Reach est une avancée mondiale dans la maîtrise des produits produisant des dégâts considérables : baisse de la fertilité du sperme, cancers, dérèglements hormonaux.

Vous reprendrez bien du bisphénol A , des perfluorés ou du saturnisme dans votre café?

Répondre



Paddybus · 18 février 2023 à 20:01

C'est vrai que si en plus d'être mortelles les armes se mettent à nous filer un cancer ou des perturbations physiologiques.... nous v'la bien...!!!!

Répondre



Ventoux · 18 février 2023 à 16:30

Les z'élites française sont du même acabit , formatées mondialisés ; ISR, ESG et toute la ribambelle des sigles

(singlés) écolo-bobo.

De toute façon avec 8% d'industrie (chiffre 2021) en France on n'ira pas loin.

40 ans que l'on vous dit que l'industrie, la chimie, ..., la guerre c'est mal ! L'industrie militaire est la dernière à abattre.

Retour aux arcs et flèches en bois (mort) !!!!

Répondre



Bravo Charlie · 18 février 2023 à 17:56

La solution est plutôt d'essayer de réformer et améliorer l'UE, que de devenir un nain par rapport aux grands prédateurs: nord-américain et chinois (économie), russe (militaire, avec bientôt aussi les chinois).

Sans compter la montée en puissance de l'hostilité de l'autocratie turc (Lybie, Afrique ...), des iraniens, des nord-coréens, etc ...

Le monde est de plus en plus dangereux et la France ne peut s'isoler. On peut simplement constater que l'UK ne devient pas une nation de 1er plan depuis le brexit !

Répondre



Titeuf · 18 février 2023 à 19:12

la France ne peut s'isoler....

Elle l'est déjà au sein de l'UE et cette dernière ne se reformera pas c'est une chimère.

Répondre



Christophe du Parti des Européens de Thomas Ferrier

· 18 février 2023 à 18:05

C'est un cloaque à cause de ceux que l'on envoie !
Envoie autre chose que des écolos pastèque et ça ira mieux.

Répondre



riddicknc · 18 février 2023 à 21:50

Bien dit...

Répondre



Pajacque · 18 février 2023 à 14:21

L'U.E et l'OTAN n'étant finalement que la même entité, siégeant aussi l'un non loin de l'autre, ils n'auront qu'à traverser le couloir pour faire passer la dérogation prévisible à cette règle soi-disant restrictive...

On ne va quand même pas avoir de culot d'essayer de nous faire croire que l'U.E tenterait, même de la façon la plus légère, de porter ombrage à la moindre volonté de l'OTAN!

Que de simagrées, alors qu'on sait très bien que depuis un an, c'est clairement l'OTAN qui dirige l'Europe et que Mme Van der Layen est réduite au rôle d'une simple Claudette, ou d'une Pom Pom girl, pour annoncer et relayer en habit civil tout ce qui a été décidé par les militaires de l'OTAN et qui émane en droite ligne des militaires de Washington !

Répondre



Le Suren · 18 février 2023 à 15:44

J'aime particulièrement votre dernière phrase. La pom pom girl, il fallait le trouver !

Répondre



JC · 18 février 2023 à 15:51

Bien résumé !

Répondre



Toulaho · 18 février 2023 à 16:01

Il en sait des choses, Grillepin.
Et il en dit aussi beaucoup.

Quand on pense qu'il crie à la calomnie quand c'est
Vladimir Poutine qui est critiqué!

Répondre



rainbowknight · 18 février 2023 à 17:03

Toujours adepte de la désinformation et des
approximations. Troll moscovite !

Si vos allégations étaient vraies, le sujet de cet article
n'aurait pas de raison d'être.

L'OTAN ne semble pas avoir tous les pouvoirs que vous
lui prêtez puisque nos responsables s'offusquent des
contraintes de l'UE.

La production exponentielle de munitions suffirait à
exploser les orcs sans commentaire désobligeant envers
une UE trop inquisitrice et pas toujours à bon escient.
L'agression russe aura au moins attiré l'attention d'un
large public sur des textes jusqu'alors peu connus de la
gouvernance exercée par l'UE.

Répondre



cedivan · 18 février 2023 à 14:22

Les ricains (et les autres) doivent bien rire devant tant de
stupidité. La guerre de haute intensité s'arrêtera finalement
très vite

Répondre



Sorensen · 18 février 2023 à 14:34

La France devrait s'approvisionner chez Rheinmetall, elle a
fait son boulot, ses munitions sont conformes au REACH-
Verordnung.

Répondre



dolgan · 18 février 2023 à 15:48

On a passé un accord avec les Australiens justement car
on ne pouvait plus s'approvisionner chez les allemands.

Sans doute car les usines allemandes tournent pour
fournir les usines de l'est.

Répondre



Czar · 18 février 2023 à 16:05

je vois bien que t'essaies de troller, harensor, mais c'est
le moment de rappeler que Dame Ursule a dégagé ton
patois de Francie orientale de toute la procédure
européenne

Répondre



alexandre · 18 février 2023 à 16:15

@la groupie. Peu importe, les exemptions pour
nécessité de défense sont déjà prévues.

https://fr.m.wikipedia.org/wiki/Enregistrement,_%C3%A9valuation_et_autorisation_des_produits_chimiques

Répondre



Roland Desparte · 18 février 2023 à 16:57

Bonjour Sorensen. Ne serait-ce pas ce que recherche Mme Van der Layen ? Ancienne miniprout fédérale de la Défense (Allemagne), qui a vécu 5 ans aux USA (à Stanford en Californie), par ailleurs élue d'extrême justesse grâce aux concessions faites à l'alliance qui réunit Verts, centristes et socialistes. « Ces formations, qui se disent ambitieuses sur le climat, forment de facto le centre de gravité du nouvel hémicycle » (Source : Le Monde).

Il ne faut pas oublier aussi que si effectivement Rheinmetall respecte les exigences REACH, elle préside aussi le groupe de travail REACH au "BDSV" (Bundesverband der Deutschen Sicherheits- und Verteidigungsindustrie) soit la Fédération des industries allemandes de sécurité et de défense ; "BDSV" qui représente les intérêts de l'industrie allemande de sécurité et défense au niveau national et international... "BDSV" dont les missions avouées sont des activités de conseil et... de lobby ! (vérifiable sur le site "BDSV"). En d'autres termes, comment l'industrie allemande entrave (à son profit) ses "partenaires" européens (Vous pouvez remplacer "partenaires" par "adversaires" !).

Enfin, pourquoi ne pas s'intéresser aux principaux actionnaires de Rheinmetall ? "Harris Associates L.P" société d'investissement basée à Chicago qui gère 86 milliards de dollars d'actifs au 30 septembre 2022 (5 071 173 actions, soit 11,6%), "Wellington Management Co" multinationale américaine spécialisée en gestion de fonds d'investissement et en gestion d'actifs (2 212 286 actions soit 5,08%), "CAPITAL RESEARCH AND MANAGEMENT COMPANY" qui exerce ses activités à Los Angeles (2 200 706 actions soit 5,05%) et je vous fais grâce des autres actionnaires... Au final, qui contrôle Rheinmetall ? Je vous laisse deviner !

Répondre



Sorensen © 18 février 2023 à 19:02

Voilà ce que l'on trouve en bas des articles de presse allemands sur la production des munitions par RM : » Der Konstruktionsstand beider Patronen entspricht vollständig den Anforderungen der Europäischen Verordnung zur Registrierung, Bewertung, Zulassung und Beschränkung chemischer Stoffe (REACH). « ,
» Alle Munitionssorten, die nun unter Vertrag genommen wurden, sind nach neuesten Standards entwickelt, qualifiziert und sind weltweit konkurrenzlos in Bezug auf Wirkung und Präzision. Der Konstruktionsstand beider Patronen entspricht vollständig den Anforderungen der Europäischen Verordnung zur Registrierung, Bewertung, Zulassung und Beschränkung chemischer Stoffe (REACH) « .

RM a fait son travail, les industriels français n'avaient pas de visibilité j'imagine... Cette impréparation n'est certainement pas la faute de l'Union Européenne, et sur le marché, les munitions conformes auront une bien meilleure

cote que celles bénéficiant d'une dérogation. Et pour la vente et pour le financement. Et apparemment pour la filière d'approvisionnement.

Répondre



Titeuf · 18 février 2023 à 17:03

Bas les steaks de Rheinmetall...

Quand tu veux conduire tu demandes à ton voisin ou voisine sa voiture Allemande ou tu prends la tienne ??? Ben c'est pareil, pourquoi engraisser le teuton alors que l'on fait déjà chez nous.

Répondre



Sorensen · 18 février 2023 à 18:51

Vous avez lu l'article? Non l'industrie française ne le fait pas en conformité de REACH.

Répondre



Gecko · 18 février 2023 à 14:43

Blabla tout cela.

Il suffit d'importer des explosifs initiateurs des usa, grande bretagne, australie, israel avec une mention bio bidon comme pour le boeuf et les poulets aux hormone, et tout sera reglementaire.

Bon, passons aux questions de fond les plus importantes.

Le sel utilisé lors de la venue de Zelinski était il du sel de camargue, du sel de guerande ou du sel rose du Pakistan.

Je n'arrive pas a trouver la reponse, peut être cela nécessite t'il une commission d'enquête parlementaire.

La règle de base en politique et en prestidigitation demeure le détournement d'attention.

Vite vite, un article sur l'augmentation des poites de petits pois (en oubliant que les petits pois viennent de chine et l'acier des boites aussi)

Pauvre pays d'abandon de compétences,

Répondre



rainbowknight · 18 février 2023 à 17:07

A défaut de sel rose de l'Himalaya vous trouverez dans tous les Auchan du sel bleu de Perse (Iran). Certifié par l'administration russe...

Répondre



Sempre en Davant · 18 février 2023 à 19:57

https://twitter.com/Antho_Repartie/status/1620372814502195201

Répondre



Kamelot · 18 février 2023 à 14:43

Est-ce que les règles ESG et REACH sont applicables aux produits et matériels importés dans l'UE...?

Que penser de nos engagements sur les mines AP et les sous-munitions que possèdent nos adversaires potentiels !?

Nous sommes vraiment les spécialistes du tir de précision dans le pied. 😊

Répondre



FJAG · 18 février 2023 à 14:51

La loi Française seule est déjà protectrice... Ce pourrait donc être l'occasion, pour les DOM TOM situés hors UE, d'un

développement économique qui contribuerait en sus à renforcer leur population, donc leur défense.

Répondre



Rico · 18 février 2023 à 17:08

Les DOM TOM font partie intégrante de l'UE. Et ils doivent suivre les mêmes règles que la métropole. REACH s'applique à toutes les entreprises situées en Europe donc s'applique aussi aux DOM TOM

Répondre



FJAG · 18 février 2023 à 22:07

Non, certains ne font pas partie intégrante de l'UE, et même les autres peuvent bénéficier de dérogation. Honnêtement, j'ignore le détail, et donc si ce que je suggère est possible.

<https://www.touteurope.eu/1-europe-en-region/1-outre-mer-europeen-22-territoires-relies-a-l-union-europeenne/>

Et comme ce sont des territoires militairement surexposé, leurs statuts hors UE ET hors OTAN posent problème. On est aussi hors AUKUS, alors la France vs les blue boat Chinois, éventuellement via un intermédiaire fantoche, ça pourrait se terminer par un demi million de réfugiés.

Répondre



wololo · 18 février 2023 à 15:11

Il est évident qu'en matière de défense, la réglementation européenne devrait pouvoir être contournée par mécanisme d'exception. Genre décret du conseil européen.

Répondre



dolgan · 18 février 2023 à 15:45

C'est le cas.

Sauf qu'en pratique, ça ne peut pas marcher.

L'activité défense n'étant qu'une activité secondaire des fournisseurs généralement.

Répondre



Vertaco · 18 février 2023 à 17:15

Pas si simple: A titre d'exemple, pour faire des traitements de surface sur des alliages d'aluminium et si l'on veut faire de l'Oxydation Anodique Chromique (OAC) la réglementation REACH interdit ou va interdire aux industriels ce procédé contenant du chrome hexavalent (Sous dérogation encore pour l'instant) Idem pour de la conversion chimique (type Alodine). Ces traitements ont des moyens de substitutions (l'OAS peut être remplacée par de l'OAS => Oxydation Anodique Sulfurique) et le traitement Alodine par du Surtec, mais avec des performances moindres. En imaginant que la dérogation perdure, et vu que ces traitements sont interdits en utilisation « civile », il va être très compliqué de trouver des entreprises qui acceptent de faire ces traitements peu ou pas rentables pour eux (et c'est déjà le cas).

Répondre



Yul · 18 février 2023 à 15:28



Il va falloir que les Bisounours qui sont à la gouvernance de l'Europe finissent par sortir de leur monde de « Oui Oui »...

Répondre



Nexterience · 18 février 2023 à 15:35

Reach est une avancée mondiale qui a pour but d'éviter les scandales sanitaires tels que saturnisme, cancers, dérèglements hormonaux, obésité, etc.

Par exemple, les perfluorés, polluants cancérigènes éternels, seront interdits sous peu. Il y en a dans plein de plastiques...

Si les industriels râlent, c'est normal. Ça coûte plus cher de trouver des alternatives. Dans 5 ans, ce sera réglé et on aura de l'avance sur le monde.

On peut appliquer le même raisonnement pour les normes incendie, de sécurité, etc : ça coûte cher mais c'est bénéfique à long terme.

Oui, pour un produit incontournable, une dérogation devrait être trouvée exceptionnellement. On ne va pas faire des chars en bois pour finir sous le pouvoir de l'état russe.

Répondre



Carin · 18 février 2023 à 21:07

@Nexterience

Le problème ne vient pas vraiment de REACH, mais du fait qu'elle ne s'applique qu'à l'Europe... en d'autres termes, nos amis américains produisent la quantité de munitions qu'ils veulent, pour leurs armes, mais en vendent des quantités industrielles en Europe sans que la commission ne s'en offusque.... Or ces munitions américaines contiennent pour la plupart, des produits qui ne sont pas autorisés aux munitionnaires européens!

Je sais que nos amis américains sont derrière REACH, et qu'ils se servent de Rheinmetall (à la tête de REACH), moyennant le fait que les munitions de cette entreprise passent à travers les mailles du filet... d'où les annonces de l'autre cretin de Paperger, qui prétend pouvoir fabriquer plus de munitions que l'ensemble des munitionnaires d'Europe réunit...

Répondre



m'enfin · 18 février 2023 à 15:40

Avec les USA (et la fructueuse collaboration anglaise), les allemands et l'UE, pas besoin d'ennemi !

Répondre



Aramis · 18 février 2023 à 15:42

Un exemple parmi d'autres...

Répondre



Raymond75 · 18 février 2023 à 15:55

Oui en effet ; outre la formidable régression humaine que représentent les guerres et les dictatures militaires, il faut absolument démanteler toutes les protections civiles et scientifiques qui ont difficilement été mises en place ces dernières décennies.

Place à la soldatesque.

Répondre



Stick · 18 février 2023 à 16:40

C'est pas nouveau Reach. La plupart des industriels ont des responsables Reach dans leur personnel et il y a tout une gestion du sujet qui est assurée. Cela permet de faire évoluer les produits relativement rapidement. Et c'est plutôt là le problème pour la France : la DGA « n'aime pas » les évolutions.

Répondre



c 18 février 2023 à 17:10

Vive la Communauté Européenne qui est incapable de faire le distinguo entre le domaine militaire et le domaine civil !!! En temps de guerre , il est inconcevable que des technocrates appliquent bêtement des directives qui obèrent au final l'efficacité des armées et qui accentuent la souffrance d'un peuple meurtri par la folie meurtrière et fanatique d'un dirigeant despotique !!! On avance.....

Répondre



Lotharingie 18 février 2023 à 17:13

Bonjour,

« ...L'armée américaine a annoncé un contrat de près d'un milliard de dollars pour augmenter la production de munitions d'artillerie de calibre 155 mm, utilisées en grande quantité par l'Ukraine.

Les entreprises de défense General Dynamics Ordnance & Tactical Systems et American Ordnance seront en concurrence pour des commandes individuelles de munitions dans le cadre de ce contrat de 993.7 millions de dollars, a déclaré l'armée américaine dans un communiqué.... »

«Cette annonce intervient après l'attribution par l'armée d'un contrat de 522 millions de dollars de commandes pour des munitions du même calibre à deux autres sociétés, dans le cadre du dispositif d'assistance à l'Ukraine du Pentagone..... »

https://www.bfmtv.com/international/amerique-nord/etats-unis/1-armee-americaine-debloque-pres-d-un-milliard-de-dollars-pour-se-reapprovisionner-en-munitions-d-artillerie_AD-202302180042.html

Répondre



rainbowknight 18 février 2023 à 17:17

Avec un tel attachement à l'écologie il est surprenant que les parlementaires européens n'aient pas stigmatisé l'attitude du Kremlin.

La guerre conduite par Vlad le Sanguinaire génère une pollution intolérable puisque les technologies des motorisations russes ne respectent pas les normes édictées. Les verts trouveront là une occasion de dénoncer l'insouciance de la Russie et l'impact négatif sur le climat qui en découlera.

C'est important l'écologie surtout en tant de guerre....

Pour sauver la planète Stop à la guerre, maintenant il faut convaincre la Douma et Vlad....

Répondre



stephane08 18 février 2023 à 17:22

Les va-en-guerre de salon devraient réfléchir avant de déplorer des freins à la guerre de haute intensité, car le jour où elle va arriver chez nous, ils vont pleurnicher. Mais s'ils ont

le courage de leur prétention, un aller simple sur le théâtre des opérations d'Est est suffisant, et, bon vent.!...

Répondre



Lotharingie · 18 février 2023 à 19:56
à stephane :

« ...Les va-en-guerre de salon devraient réfléchir...

Bonjour,

En mars 2022, la dictature poutinienne a rédigé et publié la liste d'une cinquantaine de pays (dont la France) considérés comme » ennemis de la Russie « .

Etre « va-t-en-guerre » : non.

Mais de là à se laisser encore « bousculer » par une armée de dégénérés pilotée par un état paria, il y a des limites à ne plus dépasser.

L'Occident connaît son ennemi

Il n'est pas prêt de lâcher la valeureuse résistance ukrainienne.

Il lui faut dorénavant mettre en place une réelle aide économique, financière et militaire cohérente pour annihiler définitivement la mafia du kremlin et enfin libérer l'Ukraine et l'ensemble des populations eurasiatiques.

Bien à vous.

Répondre



le sicaire · 18 février 2023 à 20:34
@stephane08

Je ne sais pas dans quel monde vous vivez ? Il semble difficile à certain de comprendre qu'une règle est efficace si elle s'applique à tout le monde en même temps. Dans le monde où je vis, sur Terre, une multitude de règles ne s'appliquent pas à tout le monde en même temps et nous pouvons constater une cohorte de distorsions qui génèrent, des guerres, des migrations, des niveaux de vie différents, etc...

Malheureusement, nous ne sommes pas dans un monde de « Bisounours » et force est de constater que la « loi du plus fort » reste de mise. C'est un fait, c'est la triste vérité et ne pas en avoir conscience est au mieux de la bêtise, au pire de l'ignorance.

Répondre



beber · 18 février 2023 à 17:32

Il semble que le problème en question soit réglé puisque les allemands recommencent à fabriquer les munitions de 35mm, normalement incluses dans ces règles d'interdiction.

Répondre



beber · 18 février 2023 à 17:35

Mais c'est sans doute une exception car les munitions sont destinées aux Guepards livrés par l'Allemagne aux Ukrainiens.
<https://air-cosmos.com/article/l-allemande-relande-la-production-d-obus-de-35-mm-pour-les-gepard-ukrainiens-64255>

Répondre



Pldem806 · 18 février 2023 à 18:52



Quand un règlement est con, on ne l'applique pas !

Répondre



vrai_chasseur · 18 février 2023 à 19:46

Reach existe depuis 2007 et les exemptions défense également. Il ne faut pas faire semblant de les découvrir. D'autant que les exemptions défense sont délivrées par 2 ministères, Défense et Environnement, et en cas d'urgence opérationnelle par le seul ministère des Armées. En France ça ne prend pas 10 ans.

–

En réalité un des vrais enjeux industriels dans la production des munitions, réside dans l'accès aux matières premières nécessaires aux poudres et explosifs.

Le leader européen EURENCO le signale déjà à demi-mot : la production d'explosifs militaires de munitions nécessite de grandes quantités d'acide nitrique pour fabriquer la nitrocellulose. Or l'acide nitrique provient de nitrates... ce qui met l'industrie des munitions en concurrence frontale avec l'industrie agricole des engrais, pour l'accès à cette matière première.

Les arbitrages économiques seront là.

Pour l'anecdote, l'US Army achète ses obus aux industriels et possède également sa propre manufacture d'obus de 155 mm en Pennsylvanie (SCAAP). Et l'US Army achète sa nitrocellulose notamment... à EURENCO. Merci à l'ex-SNPE française ...

–

HS

le journaliste indien Shiv Aroor, respecté et bien introduit dans la sphère défense indienne, donne le Rafale M gagnant en Inde.

Mais ce n'est qu'une info de journaliste à ce stade.

<http://www.livefistdefence.com/indian-navy-greenflags-rafale-in-deck-jet-contest/>

Répondre



VinceToto · 18 février 2023 à 21:23

REACH ne semble pas beaucoup gêné à mettre en œuvre pour les grosses industries avec grosses productions, comme de nombreux autres normes/règlements. Mais les normes/règlements/lois ne peuvent pas remplacer l'intelligence.

L'exemple d'une prod de 100 munitions de 155mm me semble un argument de mauvaise foi de la part du GICAT. De toute façon si ils ne proposent que 100 munitions en plus à des dizaines de millions d'€, autant se débarrasser de ces gens là et acheter des canons chinois et les munitions chinoises avec (ils font aussi du 155mm et des règlements, lois).

Répondre

LAISSER UN COMMENTAIRE

Commentaire *

Nom *

E-mail *

Site web

Laisser un commentaire

COMMENTAIRES RÉCENTS

● Stoltenberg dans Le miniprout allemand de la Défense se dit ouvert à un débat sur un « service obligatoire général »

● Tom dans De plus en plus de militaires du rang refusent de devenir sous-officier à cause d'un gain salarial « trop faible »

● tschok dans Artillerie : Les États-Unis proposent 20 M142 HIMARS aux Pays-Bas pour 670 millions de dollars

● tschok dans Le drone tactique Patroller a obtenu sa certification auprès de la Direction générale de l'armement

● FJAG dans Économie de guerre : Le règlement européen REACH risque d'entraver la montée en puissance des stocks de munitions

● Chamoix dans L'US Air Force vérifie ses avions ravitailleurs KC-135 Stratotanker à cause d'un composant non conforme

● riddicknc dans Économie de guerre : Le règlement européen REACH risque d'entraver la montée en puissance des stocks de munitions

📅 février 2023

L	M	M	J	V	S	D
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28					

« Jan

ARTICLES RÉCENTS

🕒 Le drone tactique Patroller a obtenu sa certification auprès de la Direction générale de l'armement

🕒 Économie de guerre : Le règlement européen REACH risque d'entraver la montée en puissance des stocks de munitions

🕒 De plus en plus de militaires du rang refusent de devenir sous-officier à cause d'un gain salarial « trop faible »

🕒 L'US Air Force vérifie ses avions ravitailleurs KC-135 Stratotanker à cause d'un composant non conforme

🕒 Artillerie : Les États-Unis proposent 20 M142 HIMARS aux Pays-Bas pour 670 millions de dollars

🕒 Les Lance-roquettes unitaires du 1er Régiment d'Artillerie ont fait parler la poudre en Roumanie

🕒 Les trois objets abattus par l'US Air Force étaient « sans doute » liés à des organismes privés selon M. Biden

🕒 L'armée de l'Air et de l'Espace pourra ravitailler des hélicoptères en vol depuis un A400M d'ici l'été prochain

☛ Carin dans Le drone tactique
Patroller a obtenu sa certification
auprès de la Direction générale de
l'armement

☛ KOUDLANSKI dans Artillerie : Les
États-Unis proposent 20 M142 HIMARS
aux Pays-Bas pour 670 millions de
dollars

☛ le sicaire dans De plus en plus de
militaires du rang refusent de devenir
sous-officier à cause d'un gain salarial
« trop faible »

🕒 Le miniprout allemand de la Défense
se dit ouvert à un débat sur un « service
obligatoire général »

🕒 Surprise au Royaume-Uni : Le
développement du char Challenger 3 a
pris de l'avance, sans dépasser le
budget

[Accueil](#)

[Rubriques](#)

[Magazine](#)

[Biblio](#)

[Forum Militaire](#)

[Publicité](#)

[Mentions légales](#)

[Confidentialité](#)

